**Procès verbal approuvé du CONSEIL du LEXFEIM n° 2022-2026 / 11**

**jeudi 21 mars 2024 – 13h30**

Le prochain conseil est prévu pour le 12 septembre 2024

Quorum atteint : **16 présents/représentés** sur 20 membres : P. Chabal (+ proc M. Bruno), M. Charité (+ proc F. Quenum), G. Le Labourier Fleury-Le Gros (+ proc. Pierre Fleury-Le Gros), H. Gaba (+ proc. Cl. Humann), Ph. Gast (+ proc. M. Guénolé), N. Zémiac (+ proc K. Hoyez), T. Guzman (+ proc. G. Lebreton), M. Fall, A. Kone, J. Bridenne, D. Guével, Mr Dia

**Excusés** : JM. Roy, A. Cayol, G. Quintanne, Ph. Corruble

**Absents** : J. Clerckx, MC. Lebreton, G. Lô

 Tous les membres, associés, doctorants, … sont invités au colloque *Activités économiques et droits fondamentaux* porté par H. Gaba (ULHN), A. Cayol (Caen), I. Eba-Nguema (Libreville).

Mr Dia a soutenu à Rouen le 14 février sa thèse de doctorat « *La coopération entre l’ONU et l'UA en matière de lutte contre le terrorisme* ».

P. Chabal a reçu le 23 février le *Prix International Eurasien pour la Contribution à la Science* (Fondation Zh. Ibrashev) pour ses travaux sur l’Asie centrale.

Mme D. Khodjaeva, prof. Invitée du 18 au 22 mars de la TSUE (Tashkent), présente la riche collaboration avec le LexFEIM depuis fin 2021, soit à peine deux années (voir PPP en PJ).

**1) INFORMATIONS**

1) Le LexFEIM est lauréat d’une **bourse de post-doc** MSH/IFEAC : Dr Aidana OTYNSHIYEVA (université nationale kazakhe Al-Farabi), sur les droits de l’homme. Bonne nouvelle pour notre rayonnement.

2) Livre *Terrorisme et droits fondamentaux* (colloque juin 2022 - G.Lô, J.Clerckx) est enfin quasi publié. *Le* *retour de l’Etat* (colloque juin 2023 - G.Lô, J.Clerckx) en est au collationnement des textes.

3) Représentants élus des contractuels et doctorants : Mr A. Kone représentant des 5 contractuels ; Mme F. Quenum et MM. M. Fall et Th. Guzman représentants des 18 doctorants

4) le LexFEIM compte **18 doctorants**, 2 **soutenances** en 2024 (MM. Dia et Denis), 2 **allocations de thèse** : 2 x 90 000 € (Mme Méray 2023-26, Mr Guzman 2024-27) (et 1 en demande - Mr Fall - pour 2025-28), 3 **nouveaux Maîtres de conférences** en 3 ans. C’est encourageant ! Les collègues non-encore HDR, même récents, peuvent **co-encadrer une thèse** et le LexFEIM les y encourage fortement.

5) Les COS sont constitués et les concours lancés pour les deux postes de MdC 01 et 02 affectés au labo. Dès début septembre 2024, **déjeuner d’accueil** pour les deux nouveaux collègues.

6) L’ASR déposée en 2024 sera redéposée en 2025 (P. Chabal, Ph. Gast, une ou un 3ème collègue) sur une thématique Inde-Asie du Sud. Ou une ASR portée par un nouveau membre.

7) Budget du LexFEIM au 15 mars 2024 : sur un budget 2024 de 22 000 €, il reste : en fonctionnement 10 400 €, en multiligne 1395 €, et en ligne colloque 12 000 € (avec les subventions extérieures).

**2) DELIBERATIONS**

1) Mme Kuralay BAIZAKOVA, université nationale Al-Farabi (Almaty) est approuvée **à l’unanimité des présents et représentés** comme Membre Associé du LexFEIM. Mr Garcia a retiré sa candidature, qui reste en réflexion, et D. Guével rappelle le parcours, et les réseaux que ce collègue nous apporterait.

2) Enjeux d’une réunion conjointe LexFEIM-Cermud-Président avant l’été. Le LexFEIM adopte **à l’unanimité des présents ou représentés** la demande suivante :

« **Le laboratoire LexFEIM, n’ayant reçu aucune réponse aux quatre propositions qu’il a émises à la demande de la Présidence, et transmises à elle, et devant ce *statu quo*, exprime à l’unanimité le vœu que l’initiative d’une procédure revienne à la Présidence. »**

Rappel : le LexFEIM a remis à la Présidence : projet d’arrêté décembre 2022, PV mars 2023, doc novembre 2023 pour la DIRVED, lettre au Président janvier 2024

3) "**Normandie Sup"** : avant **vendredi 29 mars 2024**, les membres intéressés ont envoyé à N. Zémiac les dossiers proposés de professeurs invités pour une semaine (entre parenthèses : collègue référent) :

- soit pour un séjour en mai-juin 2024 (collègues européens sans besoin de visa)

- soit pour un séjour en 2024-2025 (tous collègues avec/sans besoin de visa)

🡪 Le LexFEIM approuve à l’unanimité **pour** **mai-juin 2024** :

 1) Miguel-Angel Martin-Lopez (Droit), Université de Séville (G. Lebreton)

🡪 Le LexFEIM approuve à l’unanimité **pour 2024-2025** :

1) Zhulduz Baizakova (RI), Al Farabi Kazakh National University, Almaty (P. Chabal)

2) Aida Yerimpasheva (RIE), Al-Farabi Kazakh National University, Almaty (M. Charité)

3) Jildiz Nicharapova (RI), American University of Central Asia, Bishkek (P. Chabal)

 4) Gulnara Baikushikova (RI), Al-Farabi Kazakh National University, Almaty (P. Chabal)

5) Kuralay Baizakova (RI), Al Farabi Kazakh National University, Almaty (Ph. Gast)

 6) Archana Upadhyay (RI), Jawaharlal Nehru University, New Delhi, Inde (Ph. Gast)

7) Ikboljon Qoraboyev (Dt public), Narikbayev KazGUU University, Astana (M. Charité)

**3) REFLEXIONS**

1) C**olloques 2025** : *L’émergence des « droits essentiels »* (M. Charité) les **20 et 21 mars 2025**. Et *Le spectacle vivant* (P. Fleury Le Gros) soit **octobre**, soit **novembre 2025**.

 NB 1 : les sérieuses difficultés **d’hébergement** pour les colloques imposent d’organiser les colloques entre le **1er novembre et le 31 mars**, à tout le moins de solutionner tôt l’hébergement.

 NB 2 : les porteurs de colloque enverront avant l’été par mail collectif la thématique générale, les intervenants pressentis (liste incomplète) et ébauche de budget. Le projet complet et définitif sera présenté lors du Conseil de début septembre (subventions à demander à/c début octobre).

2) **Equipe Commune de Recherche** (ECR) : les biologistes ayant fait appel à nous pour le droit de l’environnement, P. Chabal a rencontré Mme Boulangé-Lecomte, directrice du labo **SEBIO** le 28 mars : projet de Journée d’Etudes (automne 2025). Par ailleurs, H. Gaba nous apporte une ouverture vers *France Energies Marines*, qui pourrait nourrir cette réflexion vers une ECR avec les scientifiques.

**3)** suggestion d’ouvrir les **directions d’axe** à une/un 3ème collègue, pour i/ insérer plus de collègues dans des responsabilités et dynamiser le laboratoire, et ii/ préparer la relève : 1/2 du labo s’approche de la fin de carrière, un large 1/4 entre dans la 50aine et un petit 1/4 représente les jeunes collègues.

Un appel à candidatures sera envoyé le 2 septembre 2024.

\*\*\*